

Considérant que le gouvernement du Québec est tenu de reconnaître que l'éducation est un droit et non un privilège économique, et ce, en vertu de son engagement envers le PIDESC entériné en 1976, dont l'article 13c) précise que: «L'enseignement supérieur doit être rendu accessible à tous en pleine égalité, en fonction des capacités de chacun, par tous les moyens appropriés et notamment par l'instauration progressive de la gratuité;», nous exigeons du gouvernement du Québec qu'il:

renonce à son engagement d'imposer une nouvelle hausse des droits de scolarité en 2012;

procède à une réforme de l'Aide financière aux études qui aurait pour objet de diminuer, voire d'éradiquer, l'endettement des étudiantes et des étudiants et qu'il en revoie en profondeur les paramètres.

Une institution collective, un financement collectif

Trop souvent, la situation actuelle des finances publiques du Québec sert de prétexte malhonnête aux disciples de l'économie du savoir. Le navire serait percé de toutes parts et il faudrait impérativement saborder la mission institutionnelle de l'université et son accessibilité, tout comme l'ensemble des services publics et des programmes sociaux. Nous proposons la voie inverse: colmatons les brèches. Si les finances publiques de la province sont mal en point, cela résulte des choix politiques effectués durant les dernières années par les différents gouvernements sous les avis judicieux de leurs lucides conseillers.

On nous présente systématiquement la situation actuelle des finances publiques comme inévitable. Les coupes dans le financement public et la présence accrue du secteur privé semblent issues de la fatalité. Cela est faux. Ce sont des choix politiques bien précis effectués par les gouvernements successifs qui ont causé la situation actuelle. Ils ont causé le problème et maintenant, ils nous proposent une solution encore plus destructrice: notre réponse sera un refus catégorique. Nous ne sommes pas aveugles devant une telle hypocrisie et nous militons en faveur d'un réinvestissement massif dans nos institutions, financé par des moyens équitables et collectifs.

Considérant que le sous-financement dont souffrent les universités depuis plusieurs années constitue une menace à la qualité de la formation universitaire au Québec, nous sommons le gouvernement du Québec de:

procéder à un réinvestissement massif de l'État dans les établissements universitaires du Québec, réinvestissement financé par des moyens collectifs et équitables.

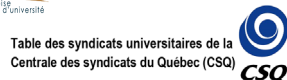
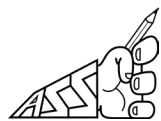
L'université que nous voulons pour le monde que nous voulons

Afin de faire avancer le débat collectif et de jeter les bases de l'université du XXI^e siècle, nous convions l'ensemble de la société québécoise à participer à une large consultation populaire sur le sujet. Nous nous indignons de celle annoncée dernièrement par la ministre de l'Éducation, consultation dont les dés sont déjà pipés, puisque l'on nous apprend d'avance qu'il sera question d'y déterminer les modalités d'une hausse des droits de scolarité. Nous ne pouvons pas cautionner cette finalité.

Considérant qu'une véritable consultation ne peut porter uniquement sur la hausse des droits de scolarité ni traiter à la pièce, et encore moins en une seule journée, les maux qui affligent l'université québécoise, nous exigeons:

la tenue d'un débat large et démocratique prenant la forme d'États généraux sur l'université québécoise visant à établir un plan de développement à long terme.

La réflexion à entreprendre sur l'université de demain est aussi une réflexion sur la société que nous voulons, le monde dans lequel nous voulons vivre. Que restera-t-il du Québec lorsque ses institutions d'enseignement supérieur seront devenues des machines à produire une main-d'œuvre pour l'industrie de pointe? Car si l'université fait naufrage, c'est avant tout parce que la société en entier est entraînée dans la dérive. L'université que nous voulons, c'est aussi le monde que nous voulons.



universitequebecoise.org

Manifeste de l'université québécoise

Pour une université libre, accessible, démocratique et publique

l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ)

le Conseil québécois des syndicats universitaires (CQSU-AFPC)

la Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente (FAEUQEP)

la Table de concertation étudiante du Québec (TaCEQ)

le Conseil provincial du secteur universitaire (CPSU-SCFP-FTQ)

la Fédération des professionnelles (FP-CSN)

la Fédération du personnel professionnel des universités et de la recherche (FPPU)

la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN)

la Fédération québécoise des professeurs et professeurs d'université (FQPPU)

la Table des syndicats universitaires (TSU-CSQ)

L'université québécoise est, depuis plusieurs années déjà, en pleine mutation. Gouvernance, hausse des droits de scolarité, sous-financement, privatisation : nous assistons présentement à une attaque sans précédent contre les principes et les missions qui sous-tendent le rôle des universités québécoises depuis leur fondation. Il faudrait « s'adapter », c'est-à-dire abandonner un système d'éducation public universel, issu d'une mobilisation sociale et politique unique dans l'histoire du Québec.

Nous sommes étudiantes, étudiants, professeures, professeurs, chargées et chargés de cours, membres du personnel professionnel, technique, administratif et du personnel de métier ainsi qu'auxiliaires d'enseignement et de recherche et nous ne sommes pas dupes ! Pas de faux consensus, ni d'hypocrite lucidité : nous prenons aujourd'hui la parole afin de réclamer haut et fort l'université que nous voulons pour nous, nos enfants et nos petits-enfants. Ce manifeste est une promesse. Une promesse de ne pas abandonner la lutte tant que l'université québécoise ne sera pas indépendante, publique et universellement accessible.

Les missions de l'université : vive l'université libre !

L'unanimité derrière la question du sous-financement ne doit pas masquer le débat sur les finalités de l'université. Les questions de financement et de gestion d'établissement doivent être abordées dans le cadre d'une redéfinition en profondeur de sa mission. À la vision hégémonique et unilatérale de l'économie du savoir, nous opposons la nôtre : une mission plurielle et démocratique qui place l'enseignement et la transmission des connaissances au centre de l'université du XXI^e siècle.

Afin de préserver et de renforcer la mission institutionnelle critique de l'université au sein de la société québécoise et considérant que les universités n'ont pas comme principale fonction la formation de la main-d'œuvre en vue du développement économique ou de l'enrichissement personnel futur, nous exigeons de la part du gouvernement du Québec qu'il :

reconnaisse officiellement que les établissements d'enseignement universitaire du Québec ont pour principale mission le développement et la transmission de la connaissance, de la culture ainsi que la formation du jugement critique dans une perspective de contribution au développement humain et social.

Entre sous-financement et mal-financement

En accord avec les principes de l'économie du savoir, l'enseignement, activité première et fondamentale de l'université, est déclassé par la « production de savoirs », de savoirs pratiques en particulier. La recherche elle-même subit une transformation profonde : la recherche fondamentale est progressivement délaissée au profit de projets appliqués, immédiatement rentabilisables et fortement subventionnés. Nous constatons à quel point rien n'est envisagé pour pallier le déséquilibre déjà senti entre recherche appliquée, d'une part, et recherche fondamentale et à portée sociale, d'autre part. Aujourd'hui, le mot d'ordre du financement de la recherche au Québec est devenu « le maintien et le renforcement des liens entre les chercheuses et les chercheurs et les entreprises pour assurer un meilleur échange d'idées et de savoirs, afin de développer des produits et des services qui trouveront preneur sur le marché ». Les disciplines « à faible rendement » sont évidemment laissées pour compte dans cette ruée vers l'or et, de plus en plus, seules les universités les plus riches ont les moyens de les maintenir. Pour les autres, le choix est terrible : la bourse ou la philosophie ? La réponse, elle, ne surprend pas.

Les propositions qui font passer le sauvetage financier de l'université par le renforcement de la tarification et de la privatisation ne feraient ainsi qu'attiser le brasier : nous les rejetons donc avec vigueur. Au rôle collectif de nos universités doit correspondre un financement collectif : c'est à l'État de garantir la qualité et l'accessibilité de l'éducation postsecondaire pour l'ensemble de ses citoyens, sur l'ensemble de son territoire. Public, ce re-financement doit impérativement s'accompagner d'une réflexion profonde sur la finalité de l'éducation postsecondaire. Il en va de la survie de l'université et de la sauvegarde de sa mission première. Si l'université doit être financée collectivement, elle se doit surtout d'être à la hauteur de son idéal constitutif.

Considérant une attention accrue portée à la recherche appliquée ou axée sur son caractère productif, nous exigeons du gouvernement du Québec qu'il :

favorise, par un financement adéquat, l'équilibre entre l'enseignement et la recherche au sein de chaque université ;

finance équitablement les vocations fondamentales et appliquées de la recherche universitaire.

Gouvernance ou collégialité ?

La vague déferlante de la privatisation de nos universités ne s'arrête pas à leur financement et à leur finalité. Dans la dernière année, c'est l'organisation même de nos universités qui a été remise en question. Un projet de loi a été déposé à l'Assemblée nationale du Québec dans le but de calquer les instances décisionnelles de l'université sur le modèle gestionnaire de l'entreprise privée. Nous refusons que nos universités soient administrées selon une logique économiciste et nous réitérons, plus sûrs que jamais, notre engagement en faveur de la collégialité et de la démocratie.

Considérant l'importance de l'indépendance de l'enseignement et de la recherche, laquelle indépendance est essentielle à la crédibilité et au fonctionnement des communautés scientifiques et universitaires, nous exigeons du gouvernement du Québec qu'il :

reconnaisse et respecte la liberté académique propre au milieu universitaire ;

reconnaisse l'autonomie des universités dans la définition de leurs structures et dans leurs prises de décisions, le tout dans le respect de leur mission fondatrice ;

préserve le principe central de la collégialité dans l'administration des institutions d'enseignement supérieur et, conséquemment, favorise une large participation du milieu universitaire à leurs instances.

L'éducation, un droit humain fondamental

Les bouleversements dans le financement des universités ont comme conséquence directe l'augmentation du fardeau financier des étudiantes et des étudiants. Au fur et à mesure que l'État réduit sa participation, celle de la population étudiante augmente, parallèlement à celle des entreprises privées. Prétextant vouloir régler le problème du sous-financement, le gouvernement annonce que les droits de scolarité seront haussés massivement de nouveau en 2012, posant un faux dilemme entre un financement adéquat des universités et le maintien de droits de scolarité abordables. Nous refusons de faire ce choix ; nous refusons d'opposer qualité et accessibilité à l'éducation. Nous refusons d'opposer ces deux principes qui peuvent et doivent aller ensemble, tant dans le domaine de l'éducation que dans l'ensemble des services publics.